



Force Ouvrière

Paris, le 29 mai 2006

POUR INFORMATION

Monsieur Dominique PERBEN
Ministre des Transports, de l'Équipement, du
Tourisme et de la Mer
246, boulevard Saint-Germain
75700 PARIS

JCM/AAA

Monsieur le Ministre,

A plusieurs reprises la fédération Force Ouvrière de l'Équipement, des Transports et des Services et ses syndicats vous ont alerté sur les audits en cours de la part de Bercy et plus particulièrement pour leurs conséquences sur de nombreuses activités, ce qui suscite moult inquiétudes chez les agents concernés.

D'une manière générale nous craignons fortement que les audits ne servent de point d'appui donc d'alibi pour atteindre l'objectif prioritaire de réduction des dépenses publiques avec toutes les conséquences négatives prévisibles sur le service public républicain.

Ainsi après l'audit sur les services des bases aériennes dont les conséquences risquent d'être dramatiques pour les agents et le service public concernés, nous avons appris par les médias l'existence d'un audit sur le Réseau Scientifique et Technique, une nouvelle fois sans information, ni concertation.

Jusqu'à ce jour nos multiples questions sont restées sans réponse, générant même un embarras des représentants de votre ministère lors du CTPM du 11 mai. C'est notamment le cas s'agissant de l'avenir des services des bases aériennes, la seule réponse publique émanant du budget annonçant la suppression des SSBA-SE et SSBA-SO.

Nous aurions aimé connaître, Monsieur le Ministre, votre position en tant que tutelle et garant dans ce secteur de la continuité républicaine du service public.

S'agissant du Réseau Scientifique et Technique les annonces de certaines directions d'administration centrale de votre ministère nous font craindre que l'audit n'a pour objectif que de restreindre le rôle de l'ingénierie publique, d'en réduire les moyens et les effectifs, notamment dans les laboratoires régionaux.

Monsieur le Ministre, qui peut sérieusement croire qu'un audit mené à la hussarde (7 semaines), sans concertation, puisse permettre « d'y voir clair sur les champs d'intervention des services du RST » ?

Nous pensions que suite à vos déclarations de septembre 2005 à Lyon lors des journées du Réseau Scientifique et Technique, une véritable concertation s'imposerait pour bâtir la stratégie du RST en partenariat avec les collectivités.

Nous constatons, aujourd'hui, que tel ne semble pas être le cas et que la logique comptable l'emporte sur la logique de service public.

Par exemple, il y a fort à craindre que cette logique comptable conduise à ce que les services du RST soient les nouveaux sacrifiés du ministère en terme de baisse des ETP pour tenter de « préserver » des nouveaux services routiers. Ces derniers, en effet, eux-mêmes consommateurs d'ETP par leur déconnection volontaire des DDE sont vraisemblablement amenés à terme à être concédés, puis privatisés.

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, qu'en absence de projet d'avenir pour le ministère et le service public de l'équipement, il serait dangereux et préjudiciable que les audits servent de politique.

A une époque où les valeurs républicaines devraient revenir au devant des préoccupations, il est plus que nécessaire et urgent que le gouvernement affiche une vision globale et cohérente de l'avenir du service public.

Nous considérons qu'il est de votre rôle et de votre responsabilité d'y participer en traçant un avenir ambitieux pour l'équipement et ses services, en faisant toute sa place à une ingénierie publique au sein des politiques de l'Etat afin d'assurer une solidarité de toutes les collectivités (Etat - Collectivités territoriales) au service de l'intérêt public.

Selon nous, cela nécessite en particulier une initiative législative permettant d'avoir une véritable ingénierie publique de partenariat placée, au même titre que le RST, sous le pilotage unique de la Direction d'Administration centrale en charge de la stratégie.

Pour toutes ces raisons, nous souhaiterions, Monsieur le Ministre, pouvoir rapidement nous rencontrer, sachant que je conduirai la délégation Force Ouvrière.

Dans l'attente,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.


Jean-Claude MAILLY
Secrétaire Général